



Plateforme de services habitat  
et vie sociale

Que  
vous souhaitiez  
un accompagnement  
en établissement, en  
logement inclusif ou vers  
un service d'activités, la  
notification Via-Psy est une  
orientation unique qui  
vous ouvre l'accès aux  
dispositifs de la  
plateforme.

## SOUTIEN À LA VIE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ

Les dispositifs de soutien à la vie autonome en Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) proposent un accompagnement personnalisé adapté aux besoins de chacun.

Les prestations qui sont proposées par les équipes (de type foyer hébergement ou foyer de vie) permettent aux personnes de bénéficier d'un soutien dans les actes de la vie quotidienne, d'un accompagnement de leur projet personnalisé et d'un accompagnement au maintien et développement des capacités d'autonomie et de pouvoir d'agir.

**Les dispositifs d'accompagnement en EANM sont situés sur 2 lieux distincts :**

➔ La résidence Les Mousselines située au centre de Tarare avec transports et commerces de proximité. La résidence propose 50 solutions d'accompagnement : 46 chambres individuelles et 4 studios pouvant convenir à un couple (sous couvert d'une double orientation).

➔ La résidence Le Parc située en milieu rural sur la commune de Les Sauvages, à 7 km de Tarare. La résidence propose 11 solutions d'accompagnement individuel en chambre.

Les deux sites de l'EANM sont dotés de nombreux espaces collectifs, d'espaces extérieurs, de lieux de restauration et de toutes les commodités nécessaires.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Bénéficiaire d'une notification d'orientation Plateforme Via-Psy de L'Ouest Rhodanien. Bénéficiaire d'une Prise en charge dans le cadre de l'aide sociale.

### IMPORTANT :

L'éligibilité et prise en charge des personnes concernées à l'aide sociale sert à financer l'intégralité de leur frais d'hébergement (loyers, charges, nourriture) et l'accompagnement qu'elles reçoivent des équipes de la Roche.

Les personnes concernées sont soumises à la réversion d'une partie de leurs ressources au département. En fonction de la prestation reçue (de type Foyer d'hébergement ou de type Foyer de vie), la proportion de leurs ressources reversées au département varie.

### CONTACT

coordinateur.viapsy@laroche.asso.fr  
04.28.87.02.10



Plateforme de services habitat  
et vie sociale

Que vous souhaitiez un accompagnement en établissement, en logement inclusif ou vers un service d'activités, la notification Via-Psy est une orientation unique qui vous ouvre l'accès aux dispositifs de la plateforme.

## PRESTATIONS ASSOCIÉES

Sur chaque site, les prestations d'accompagnement se déclinent et s'organisent de 7h00 à 21h00 du Lundi au Dimanche. Une veille de nuit, exercée par du personnel dédié, de 21 à 7h permet d'assurer auprès des résidents une présence contenante, d'alerter les services d'urgence en cas de besoin et concoure de la sécurisation des bâtiments d'accueil.

L'accompagnement des résidents est co-construit entre la personne bénéficiaire et l'équipe pluridisciplinaire suivant un principe d'autodétermination et à travers 3 axes.

### ■ AXE 1 : L'accompagnement des actes de la vie quotidienne :

Une équipe est dédiée à l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents. Son accompagnement permet notamment un soutien quotidien, en fonction des demandes et besoins de résidents, pour :

- Prendre soin de soi
- Gérer son quotidien
- Gérer ses relations sociales quotidiennes

### ■ AXE 2 : L'accompagnement à la vie sociale, la lutte contre l'isolement :

Une équipe d'animateur accompagne les résidents par la mise en place et l'animation quotidienne d'activités collectives visant notamment à soutenir les résidents :

- Dans leurs interactions sociales ;
- Dans la lutte contre leur isolement et leur stigmatisation ;
- Dans leur inscription à la vie locale et citoyenne.

### ■ AXE 3 : L'accompagnement à la construction et la réalisation des actions des projets personnalisés des résidents :

Une équipe de référent de projet personnel assure individuellement avec chaque résident la construction de son projet personnalisé.

Les référents de projet veillent à inscrire chacun des axes des projets des personnes dans la logique du parcours qu'elles souhaitent.

Les référents de projet coordonnent la réalisation par toute l'équipe pluridisciplinaire des actions qui composent chaque projet.

Les actions sont personnalisées et individualisées et permettent notamment au résidents de travailler le :

- Maintien de leurs acquis ;
- Développement des compétences ;
- Leur ouverture sociale, inclusive et citoyenne

## CONTACT

coordinateur.viapsy@laroche.asso.fr  
04.28.87.02.10